

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 juin 2023

Convocation du 15 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 25

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 20 juin 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, DESPLATS, EDIN, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Audrey Orieux
Mme Nadine LINARD

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 15/06/2023

Affichage : 20/06/2023

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

OBJET : TARIFS DE LA PAUSE MERIDIENNE (RESTAURATION ET APS MIDI) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Vu l'augmentation du reste à charge pour la commune (53 % pour la commune et 40 % pour les familles), la commission a décidé de réviser les tarifs de la pause méridienne afin de limiter la participation communale à un taux de 50 % maximum (objectif sur 2 années) et d'avoir une répartition des encaissements par tranche plus cohérente :

- => tranche 1 et 2 : augmentation de 6%
- => tranche 3 et 4 : augmentation de 7%
- => tranche 5 et 6 : augmentation de 9%
- => Hors Commune : augmentation de 9%

✓ Propositions tarifs pause méridienne année 2023/2024 :

Quotient Familial	Tarifs repas 2022/2023	Proposition tarifs 2023/2024	Augmentation par repas
<336	2.67 €	2.83 €	0.16 €
337-600	2.85 €	3.02 €	0.17 €
601-1000	3.21 €	3.43 €	0.22 €
1001-1400	3.34 €	3.57 €	0.23 €
1401-1800	3.48 €	3.79 €	0.31 €
>1800	3.62 €	3.95 €	0.33 €
HC < 600	3.67 €	4.00 €	0.33 €
HC > 600	4.59 €	5.00 €	0.41 €

➤ Repas adulte : 5.40 €

✓ Proposition de tarifs des forfaits mensuels de la Pause Méridienne année scolaire 2023/2024
 (140 jours d'école x prix du repas unitaire) : 10 mois = prix forfait mensuel

Quotient Familial	repas	Forfait 1j/sem	Forfait 2j/sem	Forfait 3j/sem	Forfait 4j/sem
<336	2.83 €	9.91	19.81	29.72	39.62
337-600	3.02 €	10.57	21.15	31.72	42.29
601-1000	3.43 €	12.02	24.04	36.06	48.09
1001-1400	3.57 €	12.51	25.02	37.52	50.03
1401-1800	3.79 €	13.28	26.55	39.83	53.10
>1800	3.95 €	13.81	27.62	41.43	55.24
HC <600	4.00 €	14.00	28.00	42.00	56.00
HC >600	5.00 €	17.51	35.02	52.53	70.04

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces tarifs.

Certifié conforme,
 Le Maire, Elisabeth MARQUET.

